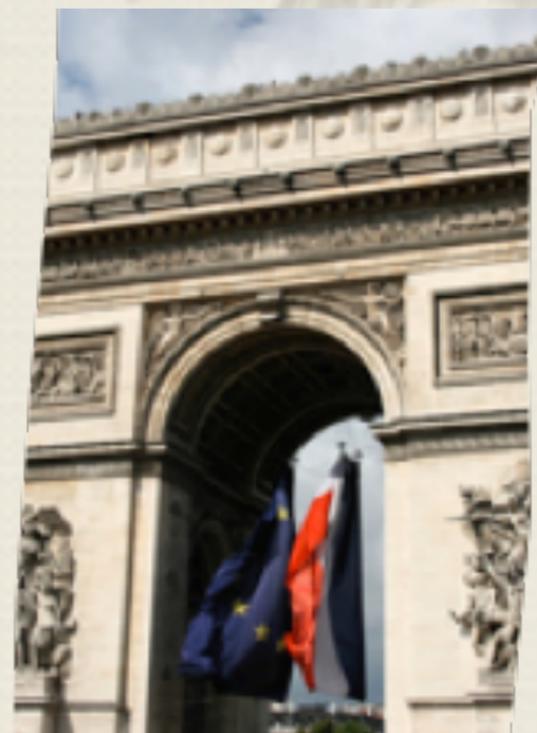


LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) La politique Macron pour les plus friqués
- 2) Les routiers sympas
- 3) Une entente nécessaire
- 4) Le bras de fer
- 5) Chute libre pour l'aigle à deux têtes
- 6) Il tuera père et mère pour y arriver ?!



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Pour plus de la moitié des Français, la politique du gouvernement sert "les plus aisés"



Ils estiment que la réforme du Code du travail "favorisera les licenciements".

Plus d'un Français sur deux estime que la politique économique de l'exécutif bénéficie "aux plus aisés", selon un sondage réalisé par Viavoice et publié ce lundi 18 septembre par Libération.

Dans le détail, à la question de savoir qui "la politique économique du président de la République et du gouvernement vise à aider en priorité", 53% des sondés ont répondu, "les catégories les plus aisées", 12%, "les classes moyennes", 11% "les catégories populaires".

43% estiment que la politique économique du gouvernement est actuellement de "droite", 31% la juge "équilibrée entre droite et gauche" et 6% "de gauche".

Concernant la réforme du Code du travail, 68% des personnes interrogées estiment que celle-ci "favorisera les licenciements" et 65% pensent qu'elle "affaiblira le rôle des syndicats". Pour 60% d'entre elles, la réforme va "accroître la précarité des salariés". Les sondés, à 55%, jugent aujourd'hui le droit du travail "pas assez protecteur". "Un pourcentage en progression de sept points en deux ans", relève Libération.

Les Français déplorent le manque d'unité des syndicats face au gouvernement

Avant une semaine sociale agitée, avec notamment deux manifestations prévues, 34% des sondés disent "soutenir" la prochaine journée de mobilisation, jeudi, à l'appel de la CGT, de Solidaires et de la FSU, mais ils sont presque autant, 31%, à se dire "opposés". 25% assurent "ne pas s'en préoccuper".

Concernant le rassemblement de la France insoumise, organisé à Paris deux jours plus tard, samedi, 30% des personnes interrogées le "soutiennent", 30% y "sont opposés" et 30% "ne s'en préoccupent pas".

Enfin, pour 63% des sondés, les syndicats ne "se montrent pas très unis contre la politique du gouvernement".

Enquête réalisée les 12 et 13 septembre auprès d'un échantillon de 1027 personnes représentatif de la population française âgées de 18 ans et plus.

huffingtonpost.fr

II) Réforme du code du travail : les chauffeurs routiers lancent une grosse semaine de mobilisation



Les chauffeurs routiers vont mener des actions dans toute la France. @ PHILIPPE HUGUEN / AFP

Les chauffeurs routiers lancent le début d'une série de journées de mobilisation contre la réforme du droit du travail. Pas de blocages prévus lundi, surtout du tractage sur les routes.

Après le coup de semonce du 12 septembre, la mobilisation du front social contre la réforme du droit du travail passe la seconde. Premiers à entrer dans la danse : les chauffeurs routiers. Pour eux, la réforme du droit du travail va accroître la flexibilité déjà élevée, disent-ils, dans leurs entreprises. Pour protester, ils se mobilisent, mais en ordre dispersé. Lundi, les fédérations CFDT et CFTC des transports organisent une journée d'action et d'information.

Principalement du tractage. En réponse à Christophe Castaner qui avait prévenu qu'"on ne peut pas paralyser la France", Patrick Blaise, secrétaire général de la CFDT-route, a répondu que l'objectif de cette journée n'est "pas de faire des blocages". "Vous risquez de voir à un rond-point des conducteurs, des adhérents et des salariés du transport diffuser des tracts sur leurs conditions de travail et sur ce que les ordonnances risquent de changer", précise-t-il au micro d'Europe 1.

Libre-choix d'actions. Patrick Blaise n'exclut pas cependant des actions plus fortes. "On laisse libre choix dans chaque région de choisir le type d'action qu'ils mèneront : barrages filtrants, tractage, information du public... Toujours est-il que le maximum sera fait pour sensibiliser les salariés et l'opinion publique aux conditions de travail dans le transport", explique le secrétaire général de la CFDT-route. Une ligne d'action qui tranche avec celle, plus dure, adoptée par la CGT et FO pour leur propre journée de mobilisation qui aura lieu dans toute la France le 25 septembre. En effet, la CGT a d'ores et déjà prévenu que des dépôts de carburant seront bloqués.

Semaine sociale chargée. Entre ces deux actions des chauffeurs routiers, la deuxième journée d'action nationale contre les ordonnances aura lieu jeudi 21, à la veille de leur présentation en Conseil des ministres. Comme le 12, la CGT est à la manœuvre, rejointe par Solidaires ou encore, côté étudiants, l'Unef. Puis, samedi 23, une nouvelle mobilisation est prévue, cette fois à l'appel de la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon qui veut faire de cette journée un rassemblement populaire.

La semaine d'après, ce ne sera pas fini. Outre les routiers le 25, les retraités descendront dans la rue le 28, pour protester contre la hausse de la CSG. Enfin, le gouvernement devra affronter la grogne des fonctionnaires : leurs syndicats ont appelé à la grève le 10 octobre.

Par Anne-Laure Jumet, avec Olivier Samain, édité par C.L.

III) Les défilés vont-ils entrer en fusion ?

Par Amandine Cailhol



Des membres de la CFDT ont manifesté lundi devant le ministère du Travail. Photo Laurent Troude

Transport, fonction publique, retraités... Au-delà de la loi travail, les secteurs appelant à la mobilisation contre le gouvernement sont de plus en plus nombreux. Mais avancent en ordre dispersé.

En enchaînant les réformes au pas de course, l'exécutif pouvait espérer une chose : prendre de court ses adversaires, ou tout du moins les essouffler. Mais à multiplier les sources de mécontentement, le gouvernement s'expose aussi à un risque : celui de voir plusieurs colères se mêler pour n'en former qu'une, plus massive, et surtout plus difficile à éteindre. Un scénario peu plausible, pour l'heure, tant les stratégies syndicales divergent en cette rentrée sociale (lire ci-contre).

Reste que la multiplication des mobilisations prévues à l'agenda social ces prochains jours, en parallèle des deux grosses journées contre la réforme du code du travail de jeudi (CGT, FSU et Solidaires) et de samedi (La France insoumise), pourraient changer la donne. De quoi inquiéter l'exécutif qui, s'il maintient une position ferme sur sa réforme, veut faire preuve d'ouverture sur d'autres fronts.

Les routiers contre la loi travail

Ils étaient une centaine, rassemblés près du ministère du Travail, avec leurs gilets orange ou bleus. Lundi, les syndicats routiers CFDT et CFTC ont donné le premier «coup de semonce» au gouvernement. Un message plus qu'une bronca, adressé à la ministre du Travail, puisque, hormis quelques barrages routiers en régions, la journée est restée «douce», note le président de la fédération transports de la CFTC, Thierry Douine. Le but : dénoncer les ordonnances, «la mort du contrat de travail», «la flexibilité sans sécurité», ou encore la «restriction du droit syndical», pointe la CFDT. Autant de menaces qui, selon les syndicats, pèseraient lourdement sur les routiers. Notamment au sein des TPE-PME (majoritaires dans le secteur) dans lesquelles, après la réforme, les employeurs pourront négocier directement avec un délégué du personnel non mandaté par les syndicats. Autre crainte, cette fois-ci, pour les salariés des grands groupes : la modification du périmètre d'appréciation du motif économique d'un licenciement et le risque de «licenciements déguisés».

Reçus au ministère du Travail, les syndicats ont posé deux options sur la table : exclure le secteur de la réforme ou créer une commission nationale chargée de valider les accords d'entreprise des TPE-PME. « Il y a eu de l'écoute. On devrait avoir une réponse avant la fin de la semaine, se satisfait Douine. D'autant qu'ils savent qu'on sait faire autre chose... » Comprendre : bloquer les routes et, par ricochet, l'économie. Une menace d'autant plus réelle que les fédérations CGT et FO appellent aussi à une grève reconductible dès le 25 septembre. Mais aussi à des actions de blocage visant les dépôts de carburant, bien plus embarrassantes pour l'exécutif. Surtout, les ordonnances Pénicaud ne sont pas les seules cibles des routiers. La réforme des retraites, annoncée par le gouvernement, est tout autant dans leur viseur. Ils craignent notamment de perdre leur congé de fin d'activité qui leur permet, en raison de la pénibilité du métier, de cesser le travail cinq ans avant l'âge légal. Un dossier qui, contrairement au combat « peu mobilisateur » contre les ordonnances, devrait « faire monter la mayonnaise du côté de la base », prévient Douine. D'autant qu'entre-temps, d'autres réformes (assurance chômage et formation) pourraient échauffer les salariés, tous secteurs confondus.

Des retraités en lutte pour leur pouvoir d'achat

Sans attendre que la réforme des retraites soit sur la table, début 2018, les retraités seront, eux aussi, dans la rue, le 28 septembre, à l'appel de la CGT, FO, CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR et de deux associations, pour protester « contre la politique du gouvernement ». Principal objet du courroux : l'augmentation du taux de CSG. Si la mesure doit être bénéfique aux salariés du privé, qui bénéficieront en contrepartie d'une baisse des cotisations sociales, la moitié des retraités n'auront aucune compensation. De quoi plomber leur pouvoir d'achat. Autre revendication : la revalorisation de leur pension, gelée depuis 2013. Invité de BFM TV lundi, Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, a confirmé qu'une hausse des pensions, déjà promise par le Premier ministre cet été, est au programme. Avant d'ajouter que « pour une grande partie des retraités, le pouvoir d'achat va augmenter ». De quoi donner un peu de grain à moudre aux retraités ? Pas si sûr car l'augmentation qui, selon les Echos, devrait être de 0,8 %, est loin de contenter les syndicats. « C'est une pure revalorisation mécanique. Ce n'est pas un geste de générosité », s'agace Catherine Tran Phunc Cau, de la CGT. Pour la syndicaliste, nul doute que cette annonce ne suffira pas à calmer les troupes qui, selon elle, pourraient également gonfler les rangs des manifestations anti-loi travail : « Il y a des liens. Si nos confédérations ne sont pas toutes d'accord, il y a en revanche une opposition unitaire chez les retraités contre la réforme. »

Les fonctionnaires dans la rue pour leurs revenus

Autre bastion bien décidé à « faire entendre » de « profonds désaccords » avec les mesures « négatives » du gouvernement, la fonction publique, qui sera dans la rue le 10 octobre. Un appel, là aussi, partagé par tous les syndicats, de la CFDT à la CGT. Gel du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, crainte de 120 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique annoncées pendant la campagne présidentielle, compensation insuffisante de la hausse de la CSG : les griefs sont nombreux. Là aussi, soucieux de faire baisser la pression, le gouvernement a fait un geste minimal. La semaine dernière, le ministre s'est engagé sur « une compensation totale de l'effet de la réforme de la CSG pour les agents publics ». Autre

annonce à visée analgésique : lundi, le ministre des Comptes publics a fait savoir dans le Monde que seuls 1 600 postes de fonctionnaires seraient supprimés en 2018, tout en assurant que ces derniers « n'ont pas de raison d'être inquiets ». Pas sûr que ce coup de frein suffise toutefois à les rassurer.

Amandine Cailhol



IV) Assurance chômage : vers un front uni dans le prochain bras de fer avec Macron



SIPA

Par Laurence Dequay

La colère est unanime au sein des organisations syndicales comme patronales, actuelles gestionnaires de l'Unedic : si Emmanuel Macron veut toucher au système français, ils feront bloc. Et pas question cette fois de se laisser diviser, c'est autour d'une table qu'ils veulent en découdre.

Mobilisés contre la réforme du code du travail, les partenaires sociaux ne sont pas encore montés au front pour combattre la future réforme de l'assurance chômage. Chacun cependant se prépare à un nouveau bras de fer. Fait rare, à l'unanimité le 8 septembre dernier, les organisations qui gèrent paritairement l'assurance chômage - CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, côté salariés, Medef, CPME, U2P, côté patronat - ont paraphé un communiqué destiné à Emmanuel Macron, pour manifester leur colère.

Car le président, qui veut augmenter la CSG de 1,7% et supprimer les seules cotisations chômage des salariés (soit un solde de 7,2 milliards d'euros), prétend « en même temps » économiser 10 milliards sur cinq ans sur l'assurance chômage, indemniser les salariés qui démissionnent* et augmenter de 3,3 millions le nombre des indépendants (artisans, microentrepreneurs, paysans, etc.) bénéficiaires potentiels d'une allocation de retour à l'emploi (ARE). Cela pour favoriser les changements d'un statut à l'autre. « Si l'Etat est le garant d'une partie de la dette contractée par l'Unedic [39 milliards d'euros à l'horizon 2020], il n'a, en revanche, jamais financé l'assurance chômage », protestent les conjurés, pour prévenir leur dessaisissement et défendre bec

et ongles le système français de l'assurance chômage (d'inspiration bismarckienne). Système selon lequel 23 millions de salariés cotisent pour percevoir, le moment venu, une allocation calculée en fonction de leur écot versé. Alors qu'Emmanuel Macron, dans son interview au Point, a prévenu que les droits des chômeurs qui refuseront deux offres d'emploi seront « perdus »...

"Tourner le dos au principe assurantiel qui régit la gestion de l'Unedic pose une question lancinante : qui va payer ?" Jean-Claude Mailly, FO

Semblant ainsi s'inspirer d'un système beveridgien - piloté par l'Etat - dans lequel chacun perçoit une indemnisation de base, qu'il complète le cas échéant par une couverture privée. « Si le gouvernement réduit la protection des salariés, la CFDT s'y opposera », prévient Laurent Berger, secrétaire général de la Confédération. Cette fois, cependant, pour ne pas se laisser diviser par un exécutif qui adapte son discours à l'organisation qu'il reçoit, syndicats et patronats, qui estiment gérer l'Unedic de façon responsable - son déficit annuel devrait fondre de 4 milliards à 1 milliard d'euros d'ici à 2020 -, exigent d'être assis ensemble autour d'une même table. « Le président, qui a annoncé des têtes de gondole - marché du travail, chômage, formation -, veut remplir ses rayonnages, décrypte Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de Force ouvrière. Cependant, tourner le dos au principe assurantiel qui régit la gestion de l'Unedic pose une question lancinante : qui va payer ? Les caisses des salariés n'ont pas les moyens de payer pour des millions d'indépendants ! Donc je n'exclus aucune forme de mobilisation. »

Comment rester équitable

Etrillé par une partie de sa base, dans l'ouest de la France notamment qui a défilé le 12 aux côtés de la CGT, Mailly souhaite que les grandes confédérations de salariés tiennent bon ensemble, face à un président qui en dernier ressort tranchera. « Sur les ordonnances de la loi Travail, les cinq secrétaires et président de grandes confédérations se sont rencontrés trois fois cet été pour lister les lignes rouges à défendre, révèle-t-il. Seules FO, la CFDT et la CFTC ont tenté de peser jusqu'en septembre. »

Négociateur de la CFE-CGC sur les questions de l'emploi, Jean-François Foucard est sur la même longueur d'onde. « Si les indépendants ne cotisent que sur leur CSG alors que les salariés contribuent via la CSG et la fraction de leur salaire acquittée par leur employeur à l'Unedic, la réforme ne sera pas équitable, avertit-il. Le chef de l'Etat est dans le dogme. Il va devoir faire preuve de pragmatisme. Dans le cas contraire, le régime général à moyen terme dérivera comme le RSI ! »

Les premiers documents confidentiels transmis par l'Unedic aux partenaires sociaux laissent songeurs. Certes, le produit de la CSG fluctue selon la conjoncture comme les cotisations chômage à moyen terme. A court terme cependant, il est aussi plus cyclique, volatil et révisé régulièrement de 2%. Surtout, il est totalement dépendant du politique. Ainsi, pour financer « en même temps » 10 milliards d'économies et un niveau d'indemnisation des salariés annoncé stable, Emmanuel Macron table-t-il sur une fonte à 7 % du taux de chômage tricolore, résultant pour une part d'un contrôle et d'une activation accrue des privés d'emploi.

"Il ne faudrait pas que la réforme s'attaque aux précaires"

Or, cette hypothèse interroge. D'abord, parce que 37 % des 5,6 millions d'inscrits à Pôle emploi ne sont pas indemnisés. Les soupçonner de tirer au flanc de façon intéressée n'a donc guère de sens. Ensuite, les deux tiers de ceux qui perçoivent effectivement une ARE reprennent, par précaution, d'eux-mêmes une activité avant d'avoir consommé le dernier tiers de leurs droits. Faire des économies en les bousculant paraît donc aléatoire. Enfin, le tiers des indemnisés restants basculent massivement, faute de jobs disponibles adaptés à leurs compétences, de formation... sur les régimes de solidarité. « Il ne faudrait pas que la réforme s'attaque aux précaires », s'alarme Denis Gravouil, négociateur de la CGT à l'Unedic. « Toutes les études relèvent aussi qu'un demandeur d'emploi poussé trop rapidement vers un job qui ne correspond pas à son projet de vie repasse aussi plus souvent et plus vite par la case chômage », renchérit Jean-François Foucard, de la CFE-CGC.

Mêmes les patrons, guère plus informés que les organisations de salariés des paramètres de la réforme du chômage, redoutent son dérapage si le régime assurantiel et les dépenses de solidarité ne sont plus distincts. « Les cotisations des salariés et des entreprises doivent financer à l'avenir des droits à chômage de personnes qui cotisent. Derrière les cotisations, il y a une notion d'assurance. Pour les autres, il s'agit de solidarité, et la solidarité, c'est l'Etat », résume Alexandre Saubot, président de l'Unedic et de l'UIMM, la puissante branche métallurgie du Medef. Quant à Pierre Gattaz, il affirme : « Si l'Etat pilote seul l'assurance chômage, on ne sait pas où ça ira ! » Car les chefs d'entreprise, petits et grands, et ça ne manque pas de sel, redoutent d'éventuels effets d'aubaine : comment déterminera-t-on si un indépendant, un microentrepreneur, un patron de PME subit une vraie baisse d'activité, ou si volontairement il refuse des chantiers moins rentables pour préserver sa marge ? Président de l'U2P, Alain Griset met en garde le gouvernement contre un dispositif « insuffisamment verrouillé ». « Ce n'est pas possible, cela n'est pas français », lançait un certain Napoléon, cher à Emmanuel Macron.

*Chaque année, 210.000 salariés s'inscrivent à Pôle emploi après avoir démissionné. Jusqu'ici 60.000 seulement étaient indemnisés après quatre mois.

V) La cote de popularité d'Emmanuel Macron en chute libre, celle d'Edouard Philippe au plus mal aussi

Emmanuel Macron n'est plus considéré comme un bon président par 56% des Français, selon un sondage Odoxa publié lundi. Il a perdu 14 points depuis le mois de juin et fait (encore) moins bien que François Hollande à la même époque. Enfin, la cote de popularité d'Edouard Philippe n'est pas flamboyante non plus.



Emmanuel Macron continue de perdre des points et fait (beaucoup) moins bien que François Hollande à la même époque. © LUDOVIC MARIN / POOL/AFP/Archives

Faire pire que François Hollande à ses débuts, Emmanuel Macron continue à prouver que c'est possible. Et il entraîne également son Premier ministre Edouard Philippe dans sa chute.

En déclin constant depuis le mois de juin, leurs cotes de popularité ont ainsi pris un nouveau coup selon le dernier sondage Odoxa pour L'Express et France Inter paru lundi 18.

Emmanuel Macron accuse une perte de 14 points depuis son accès au pouvoir (les opinions positives étaient alors de 58%). Seules 44% des personnes interrogées répondent désormais "oui" lorsqu'on leur pose la question suivante: "Diriez-vous qu'Emmanuel Macron est un bon président de la République?".



Marianne

LAPRESSEENREVUE.EU

A l'inverse, les opinions défavorables progressent logiquement et 56% des Français pensent qu'il n'est pas un bon président. Et c'est donc moins bien que son prédécesseur François Hollande qui, début juillet 2012, recueillait encore 59% d'opinions favorables.

Avec la dégringolade de la cote d'Emmanuel Macron vient celle d'Edouard Philippe, qui a perdu 11 points depuis le mois de juin et tombe à

46% d'opinions favorables, contre 53% d'opinions négatives.

L'étude compulse également un "palmarès" des personnalités politiques, par ailleurs nombreuses à vivre une période compliquée. Celui qui s'en sort "le moins mal", c'est le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot (43%, -10 points), pour qui les Français ont encore de la sympathie. Derrière lui, Jean-Luc Mélenchon (32%, stable) profite de la situation pour continuer d'engranger des points, Jean-Yves Le Drian (29%, -3) complète le podium.

Auteur : La rédaction de FranceSoir.fr

FranceSoir

VI) Sénatoriales : comment Manuel Valls a sacrifié son bras droit Carlos Da Silva

C'est l'histoire d'une rupture inexplicable entre l'ancien Premier ministre Manuel Valls et son lieutenant Carlos Da Silva, sur fond de constitution de listes aux sénatoriales.



Les chemins de Manuel Valls et son lieutenant Carlos Da Silva se séparent. (Sipa)

Ils sont encore sous le choc et n'en parlent que sous couvert d'anonymat, comme de ces secrets de famille que l'on ne peut évoquer à table mais qu'on susurre dans la cuisine. "Quand un couple se sépare, on ne comprend pas toujours ce qui se passe, glisse un ancien proche de Manuel Valls. Vous vous battez pour un mec pendant quinze ans et à la fin il en soutient un autre. Les bras m'en tombent." Manuel Valls et Carlos Da Silva ont rompu après quinze ans de vie commune. Le couple n'a pas résisté aux... sénatoriales. Valls, fortement implanté dans l'Essonne, a choisi de ne pas soutenir son bras droit.

L'histoire n'est pas simple. Commençons par la fin : le 24 septembre, Da Silva mènera la liste du PS pour les élections sénatoriales dans l'Essonne. Voilà longtemps qu'il mise sur ce scrutin – il a fait l'impasse sur les législatives. Or Francis Chouat, maire d'Evry et proche de Valls, sera numéro 3 sur une liste concurrente, emmenée par un autre ancien socialiste, Olivier Leonhardt. "Vous imaginez bien que Chouat sur notre liste, cela ne se fait pas sans l'accord de Valls", explique un membre de ladite liste. Au milieu de l'été, quand Da Silva comprend ce qui se passe, il est groggy. "Il était en colère", témoigne un de ceux qui l'ont eu au téléphone à ce moment-là. "Il était secoué", dit un autre. Un ami, inquiet, vient aux nouvelles : "Manuel cautionne?" "En tout cas, il laisse faire",

répond Da Silva. D'après plusieurs témoins, Chouat – qui n'a pas souhaité nous répondre, pas plus que Da Silva ni Valls d'ailleurs, c'est dire si l'affaire n'a pas encore été digérée – n'a pas pris soin de le prévenir.

Da Silva, pilier de la start-up Valls

La complicité entre Valls et Da Silva se noue en 2001 : le premier devient maire d'Evry et souhaite se présenter aux législatives ; le second est un instituteur de 25 ans qui a arrêté d'enseigner à la Grande-Borne, à Grigny, travaille sur sa thèse et milite au PS. Il est le tout frais secrétaire de section de Corbeil-Essonnes. Le courant passe. Ils ne se quittent plus. Grimpe ensemble. Lorsqu'en 2012 Valls devient ministre de l'Intérieur, cela permet à son suppléant d'être député. Puis Matignon et l'aventure des primaires. L'un devant, l'autre derrière, mais toujours ensemble.

Jusqu'à ce que Valls accepte que Francis Chouat figure sur une liste concurrente à celle de son ami "Carlos". D'autant plus que rien ne devait se passer ainsi. Chouat devait être numéro 5 sur la liste de Carlos Da Silva. La question avait été tranchée avant l'été 2016, à l'occasion d'une réunion aussi informelle que secrète à Matignon. Manuel Valls est alors Premier ministre ; il y a là les vallsistes historiques, c'est-à-dire ceux venus de l'Essonne. Chouat et Da Silva sont tous les deux partants pour tirer la liste. Valls tranche. Ce sera Da Silva. Chouat, pense-t-il, est irremplaçable à la mairie et comme président d'agglomération ; il doit passer son tour. Encore. Déjà en 2011, il avait dû s'effacer pour faire de la place à Jean-Vincent Placé, l'allié écolo bombardé numéro un de la liste.

Aujourd'hui encore, Carlos Da Silva n'a pas compris ce revirement. Cette rupture inexplicée. On sonde les proches, on cherche en vain la scène où tout bascule, la colère et les cris. Mais non. Un de ceux qui ont parlé aux deux raconte : "Valls n'a pas du tout poussé Chouat à faire une liste, mais il n'a peut-être pas tout fait pour l'en dissuader. Carlos est persuadé que Valls l'a lâché. Ils se sont récemment parlé, ça, c'est certain, mais Carlos n'a pas eu d'explication." "Manuel est emmerdé", abonde un autre. "Quand tout ça s'est passé, après les législatives, Valls était épuisé", contextualise un troisième.

Dissolution de la Vallsie

Au début de l'été, Carlos Da Silva dort encore sur ses deux oreilles. Quand Manuel Valls est revenu déprimé de sa défaite à la primaire, Da Silva a géré les affaires courantes – il était alors redevenu son collaborateur à l'Assemblée nationale. Il avait essayé de dissuader l'ancien Premier ministre d'appeler à voter Emmanuel Macron plutôt que Benoît Hamon. "Tu vas te prendre des tombereaux de merde sur la tête", l'avait-il mis en garde.

Ils ne se fâchent pas pour autant. Quelques jours plus tard, lors d'une réunion de ses soutiens à la primaire, Valls expose les raisons de sa décision : il ne peut, estime-t-il, rester silencieux dans la présidentielle qui s'annonce, mais il n'essaie de convaincre personne de le suivre. Malek Boutih appuie sa décision, Francis Chouat aussi ; Claude Bartolone écoute, Pascale Boistard grimace, Luc Carvounas s'en émeut. "En une minute trente, toute une série de responsables politiques ont tourné le dos à Manuel Valls", se souvient un participant. Pas Da Silva. Il l'aide même pour les législatives.

Soudain, rideau. Le porte-flingue Da Silva est flingué. "Valls l'a exécuté, résume un membre historique de l'aventure. C'est la dissolution finale de la Vallsie." Clap de fin et larmes à gauche.

lejdd.fr



A Suivre...
La Presse en Revue